

(N° 195.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1923

Rapport de la Commission de la Défense Nationale,
chargée d'examiner le Projet de Loi apportant
une modification à la loi du 25 août 1920
accordant un témoignage de reconnaissance aux
militaires de la guerre 1914-1918.

*(Voir les nos 295, 320 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants,
séance du 12 juillet 1923, et le n° 191 du Sénat.)*

Présents : MM. le comte DE BROQUEVILLE, président ; CALONNE,
DAMAS et le général GILLAIN, rapporteur.

MADAME, MESSIEURS,

Le Projet de Loi qui vous est soumis a pour but de réparer une omission.
Adopté par la Chambre des Représentants à l'unanimité des 144 mem-
bres présents, votre Commission a l'honneur de vous prier de le voter.

Le Rapporteur,
Général GILLAIN.

Le Président,
Comte DE BROQUEVILLE.